

ÉDITO



Michel Puyrazat
Président du directoire

Des trajectoires confirmées

Fin avril, des accords importants sont intervenus au sein de l'Union européenne dans le cadre de la mise en œuvre de son plan climat. Après deux années de négociations entre le Parlement, le Conseil et la Commission européenne, plusieurs actes législatifs, qui font partie du paquet « Ajustement à 55 », ont été adoptés.

L'objectif vise à mettre les politiques de l'UE en conformité avec l'engagement de réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030.

Le transport maritime est bien évidemment concerné, avec notamment la limitation d'intensité carbone de l'énergie utilisée à bord des navires, ainsi que l'obligation de branchement électrique à quai pour les porte-conteneurs, ferries et navires de croisières, au-delà de certains seuils.

Dans le même temps, le Port poursuit ses engagements aux côtés de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle afin d'atteindre la neutralité carbone sur le territoire à l'horizon 2040. C'est ainsi qu'un comité de pilotage associant l'Agglomération, la Ville, la CCI Charente-Maritime, Charentes Tourisme, La Rochelle Tourisme & Evénements et le Port, a mené une réflexion sur l'évolution de la filière croisières. Un objectif de décroissance raisonnée a été établi, compromis entre les enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Les trajectoires définies face à l'enjeu majeur du réchauffement climatique, que ce soit au sein de l'Union européenne ou localement, sont pleinement confirmées.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La filière bois tropicaux engagée

Réunis à La Rochelle à l'initiative de l'association Le Commerce du Bois (LCB), le 6 avril dernier, les acteurs de la filière bois tropicaux et le Port ont affirmé leur volonté de s'impliquer activement en matière de gestion soutenable des forêts et d'anticiper l'application du RDUE (Règlement sur la Déforestation de l'Union européenne).



Dans une actualité chargée entre les différentes COP climat et biodiversité, la CITES (Convention de Washington sur les espèces menacées), et avec le RBUE (Règlement Bois de l'Union européenne), qui existe depuis 10 ans déjà, la filière bois bénéficie d'une certaine expérience. La diligence raisonnée, les certifications de gestion durable, la traçabilité et des collaborations avec les parties prenantes ont permis à ce secteur de se familiariser avec les nouvelles exigences attendues dans le cadre du RDUE.

Un engagement collectif

Les bois tropicaux continuent d'avoir une place à jouer du fait des besoins en contreplaqué, en aménagements extérieurs et pour la menuiserie, mais aussi en tenant compte de l'économie des pays producteurs. Il appartient à ce secteur de faire fructifier cette expérience, en respectant bien sûr scrupuleusement le cadre réglementaire actuel mais surtout en préparant les évolutions attendues. Comme l'a signalé le directeur général de l'Association Internationale des Bois Tropicaux, Benoît Jobbé-Duval, « l'ATIBT s'associe pleinement à l'engagement du Port pour le soutien d'une filière

bois tropical durable, mobilisée contre la déforestation importée et par conséquent totalement respectueuse du RDUE. C'est au travers d'un engagement collectif que cela pourra être possible ». L'association contribuera aux réflexions menées dans ce sens.

Une mobilisation de tous les acteurs

Le bois est un produit logistique par excellence et s'inscrit dans une chaîne logistique intégrale. Cela concerne notamment les compagnies maritimes, les transitaires, les manutentionnaires, ou encore l'entreposage. Le président de la commission des bois tropicaux de LCB, Dominik Mohr, a également confirmé une « mobilisation aux côtés des professionnels du bois pour préparer l'arrivée du zéro déforestation importée. Les membres de LCB, précurseurs en matière d'approvisionnements durables et responsables, seront au rendez-vous ».

En conclusion de cette réunion de lancement, il a été acté de travailler de conserve avec l'ensemble des professionnels de la chaîne de valeur. Cette démarche initiée par le Port, avec l'appui d'Emmanuel Groutel, spécialiste en flux internationaux de bois, se veut pédagogique, informative, intégrative et déterminée.

À retenir

583

Le nombre de participants lors de la première édition du salon Shipping Days, les 23 et 24 mars derniers.

6

Le nombre de bassins d'orage automatisés présents dans l'enceinte du Port.

80 %

Le taux de réduction des émissions de CO₂ avec les véhicules bioGNV du Groupe Tardet.



SHIPPING DAYS

Essai transformé !

La première édition du salon Shipping Days qui s'est tenue à La Rochelle les 23 et 24 mars a connu un vrai succès.

Avec 583 participants et 40 exposants, la fréquentation de ce salon maritime dédié au conventionnel et aux colis lourds a dépassé les objectifs fixés par les organisateurs, cela dans un contexte particulier lié aux mouvements sociaux à travers toute la France. Une réussite qui prouve tout l'intérêt porté par les professionnels de la filière maritime à ce type de rencontres. Organisé en partenariat avec l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, ainsi que de nombreux autres partenaires tels que le Cluster Maritime Français, ce salon a permis la concentration en un même lieu de l'ensemble des acteurs : ports, manutentionnaires, armateurs,

porteurs de projets ou de solutions innovantes, notamment en matière d'énergies marines renouvelables. L'association Aquitania Ports Link qui réunit les 4 ports de Nouvelle-Aquitaine, la CCI régionale et la Région, exposait également, marquant la concrétisation d'un travail collaboratif à l'échelle du territoire.

Temps d'échanges, recherche d'informations et de solutions logistiques ont rythmé les deux journées de Shipping Days. Accueillant en moyenne 90 personnes, les conférences ont aussi suscité l'engouement des participants, développées sur des thématiques au cœur des problématiques maritimes actuelles : « L'accélération de la décarbonation », « Les évolutions en matière d'éolien offshore », « Le numérique au service de la compétitivité ».

La réussite de cette première édition valide le positionnement de ce salon business en France qui répond aux besoins et aux attentes des acteurs de cette filière. La deuxième édition de Shipping Days est d'ores et déjà programmée : rendez-vous les 4 et 5 avril 2024.

Pour suivre Shipping Days : www.linkedin.com/company/shippingdays



Shipping Days, les 23 et 24 mars derniers à La Rochelle

LA ROCHELLE PORTS CENTER Le poids des ports



Depuis 2021, les trois ports rochelais de commerce, plaisance et pêche sont fédérés en association sous la bannière La Rochelle Ports Center. Cette entité, qui est la vitrine de la maritimité du territoire rochelais, vient de lancer une étude sur la pesée socio-économique des filières de la mer à l'échelle de l'agglomération.

L'étude engagée auprès des entreprises prendra en compte des indicateurs communs (investissements, chiffre d'affaires, gestion patrimoniale), des indicateurs économiques (emplois directs, indirects et induits, envergure et nature des entreprises implantées), ainsi que des indicateurs environnementaux (gestion des déchets, recyclage, actions environnementales) et touristiques (hôtellerie, restauration, événements).

L'objectif de l'étude est de mieux appréhender et partager la réalité économique des activités portuaires auprès des différents publics.

Pour mener à bien cette pesée socio-économique, l'association a mandaté des cabinets spécialisés. Les résultats sont attendus au dernier trimestre 2023.

FORMATION & EMPLOI

Une relation gagnant-gagnant

Le Lycée maritime et aquacole de La Rochelle, Port Atlantique La Rochelle et l'Union maritime ont formalisé leur partenariat le 24 mars. Une convention a été signée en présence d'Eric Banel, directeur général des Affaires maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture.



Signature de la convention de partenariat Lycée maritime-Port, le 24 mars

D'un côté, des élèves formés au Lycée maritime du CAP au bac pro avec un fort potentiel d'employabilité ; de l'autre, des entreprises portuaires en recherche de compétences. Les premiers gagnent à connaître la diversité et l'intérêt des métiers présents sur le Port. Les entreprises, pour leur part, ont à capitaliser sur le vivier que constitue le Lycée maritime dont les jeunes en formation présentent des profils adaptés aux fonctions portuaires : logisticien, agent maritime, manutentionnaire, de même que les fonctions commerciales et administratives. La convention signée entre les trois partenaires prévoit un renforcement des échanges avec des visites régulières des élèves sur le Port

et au sein des entreprises implantées sur site. Dans le prolongement de cette convention, Port Atlantique La Rochelle va mettre au second semestre une alvéole de la base sous-marine à disposition du Lycée maritime. Il s'agira pour ce dernier d'être en mesure d'accueillir des stagiaires en formation continue, dans le cadre du Certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage (CAEERS). C'est une formation périodique obligatoire destinée aux officiers et personnels de bord. « Faute de centre dédié sur le territoire, le Lycée maritime envoie actuellement ses stagiaires à Saint-Nazaire, Lorient, voire en Espagne », note Jean-Baptiste Gouin, directeur Marketing et Patrimoine au Port.

BIO GNV

Un partenariat vertueux

Le Groupe Tardet s'est doté de deux véhicules fonctionnant au bioGNV. Ils permettent notamment de transporter les produits recyclés issus du site rochelais Planète Recyclage (Groupe Charier) sur des chantiers situés à proximité.



Marie Giraud (Planète Recyclage) et Vincent Tardet (Groupe Tardet)

Les poids lourds roulant au bioGNV⁽¹⁾ sont arrivés en début d'année au sein du Groupe Tardet, associé au groupement de transporteurs Tred Union. Dans le cadre de l'association MER (Matières Énergies Rochelaises), plusieurs acteurs se sont réunis autour de la table pour concrétiser ce projet : le Groupe Tardet, le Groupe Charier et le Groupe Picoty. « L'association MER a vocation à partager les bonnes pratiques entre acteurs de la place portuaire. Les premières discussions autour du bioGNV remontent à 2021. Avia Picoty a permis le déploiement d'une station GNV et bioGNV sur le Port. Le Groupe Charier s'est montré intéressé et a participé aux échanges. De notre côté, cette initiative s'inscrivait pleinement dans notre démarche globale pour améliorer notre bilan carbone. Le bioGNV, c'est une diminution de 80 % des émissions de CO₂ et 90 % de particules en moins », explique Vincent Tardet, dirigeant du groupe éponyme. Le projet a reçu le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Une empreinte carbone réduite

Marie Giraud, en charge du site Planète Recyclage à La Pallice, appartenant au Groupe Charier, confirme l'intérêt pour cette nouveauté. « Quand le Groupe Tardet nous a sollicités pour transporter nos matériaux à bord de camions roulant au bioGNV, nous avons immédiatement adhéré. » Planète Recyclage est une plateforme recevant des gravats en béton provenant de chantiers de démolition situés dans un rayon de 30 km autour de La Rochelle. Recyclés sur place, ils sont ensuite acheminés et utilisés pour les besoins des chantiers du même secteur géographique. « En plus d'une empreinte carbone réduite grâce aux circuits courts et décarbonés, le recyclage offre une alternative qualitative, permettant de préserver les ressources naturelles », soutient Marie Giraud. Dans cette même démarche, le Groupe Charier a acquis le premier tracteur de travaux publics roulant à l'hydrogène vert en France. Il était exposé fin mars à La Rochelle à l'occasion de Shipping Days, le premier salon français maritime dédié au conventionnel et aux colis lourds.

(1) Gaz naturel, issu de la méthanisation, utilisé comme carburant

INNOVATION Des bassins d'orage automatisés

L'enceinte portuaire est dotée de six bassins d'orage. Leur rôle : recueillir les eaux drainées par la voirie lors d'un orage. Un rôle bénéfique dans la lutte contre les inondations et qui permet de jouer un rôle tampon en cas de pollution, aux hydrocarbures par exemple.



Depuis le début de l'année, ces bassins d'orage sont automatisés en réponse au besoin d'intervenir en urgence en cas de pollution. Dans un tel cas, les capteurs présents sur site sont en mesure d'envoyer une alerte vers l'automate central géré en supervision et permettent, 24 heures sur 24, une fermeture automatique des vannes en lieu et place d'une intervention humaine. Les bassins d'orage fonctionnent selon un processus de décantation. Une fois propre, l'eau est rejetée à la mer et les sédiments restent en dépôt. Ils sont ensuite curés deux fois par an et traités dans des centres spécialisés.

D'un coût de 140 000 euros, cette innovation ouvre la voie à d'autres développements comme la mise en place de capteurs mesurant la pluviométrie ou la turbidité.

CROISIÈRES Une orientation définie

Une réflexion territoriale a été menée pour identifier les retombées économiques, évaluer les enjeux environnementaux et analyser la cohérence de la filière croisières avec la stratégie de tourisme durable.



Un comité de pilotage a été mis en place à cet effet, associant Charentes Tourisme, La Rochelle Tourisme & Événements, la Ville et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la Chambre de Commerce et d'Industrie Charente-Maritime ainsi que Port Atlantique La Rochelle.

Les objectifs d'évolution de cette activité ont été définis d'ici à 2030, en phase avec les politiques locales, en particulier la démarche «La Rochelle Territoire Zéro Carbone» qui vise à atteindre la neutralité carbone en 2040.

Pour découvrir cette étude dans le détail : www.larochelle.port.fr/trafic-filières/croisières



Fabrice Faure

Fabrice Faure, fondateur et gérant de TEO

Après treize années autour du monde en bateau et en famille, Fabrice Faure a choisi de créer la société coopérative d'intérêt collectif TEO (Territoires Environnement Océans) en 2009 à La Rochelle. Inlassable militant de la cause environnementale et de la protection des océans, il travaille à entraîner le plus de monde possible vers une prise de conscience citoyenne et politique sur la nécessité d'agir pour notre patrimoine écologique commun.

TEO est un bureau d'études coopératif rochelais qui œuvre à la diminution de la pollution plastique sur les littoraux en proposant des actions concrètes. Le réseau des bacs à marée est une des initiatives lancées par TEO et l'exemple le plus connu. À l'origine de cette société, il y a Fabrice Faure, 65 ans, marin passionné et scientifique autodidacte.

À 7 ans, le jeune Fabrice découvre pour la première fois l'horizon bleu de l'océan lors d'une colonie de vacances à Batz-sur-Mer. Un choc pour celui qui était jusque-là davantage habitué aux mers de blé de sa Sologne natale. Cinquante-huit ans plus tard, le souvenir de cette sensation reste ancré. « C'était une découverte extraordinaire, une invitation au voyage avec les cargos qui passaient dans l'estuaire de la Loire. » Dès lors, l'océan ne quittera plus ses pensées. À 17 ans, il intègre la Marine nationale à bord de navires océanographiques. Trois ans plus tard, il quitte l'uniforme et rejoint une école de voile, spécialisée en croisière éducative, sur l'île d'Yeu. En 1987, il réalise un tour de la péninsule ibérique en trente-deux escales. Objectif : convaincre les élus locaux de bâtir des stations d'épuration pour éviter le rejet des eaux usées dans la mer. Un discours environnemental peu répandu à l'époque, mais qui trouve un écho auprès des populations locales. Toujours avide de nouvelles connaissances, il se forme à la construction navale et fabrique en 1989 son premier bateau, baptisé *Citoyen du monde*. À bord de ce catamaran de 11 mètres, il se lance dans un tour du monde en famille. L'aventure durera treize ans. Pendant cette épopée, l'équipage fera halte pendant deux ans aux îles Marquises. Fabrice s'initiera alors à la construction de pirogues traditionnelles. « Ce tour du monde a été un formidable apprentissage. Les cultures locales et l'ethnologie m'ont passionné. »

Le Port, partenaire de la première heure

C'est aussi à cette occasion que Fabrice Faure prend conscience de l'ampleur de la pollution plastique sur toutes les mers du monde. « Je me souviens des plages de Cuba, recouvertes d'objets en plastique, surtout des jouets, dont on pouvait être sûrs qu'ils ne provenaient pas de l'île. À Bali, il était impossible de surfer sans ressortir

de l'eau en étant couvert de plastiques. Au large de New York, des barges rejettent à la mer les déchets de la mégapole. » Des exemples comme ceux-ci, Fabrice en a par dizaines.

De retour en métropole, en 2009, la famille jette l'ancre à La Rochelle, port d'attache de l'épouse de Fabrice. Après un court temps de gestation, TEO (Territoires Environnement Océan) voit le jour sous le statut d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Une double activité se met en place : la construction de pirogues à Port-Neuf qui permet la formation de jeunes éloignés de l'emploi – activité aujourd'hui exercée sous forme associative – et le bureau d'études qui met en œuvre, via le programme Trait bleu, des actions opérationnelles et des projets de diminution de l'impact de la pollution plastique sur les littoraux.

Parmi les partenaires de la première heure, Port Atlantique La Rochelle a très vite adhéré au combat mené par TEO en permettant la collecte de macrodéchets flottants dans le périmètre du Port, pour créer des indicateurs de pollution. D'autres actions sont mises en œuvre comme la création d'un réseau de bacs à marée. « J'avais observé ces installations en Bretagne mais il n'existait aucun lien entre les points de collecte. L'idée de créer un réseau m'a semblé évidente », confie Fabrice Faure. Une initiative accueillie froidement au départ par quelques élus, peu enclins à communiquer sur les déchets qui jonchent les plages de leur commune, et finalement acceptée progressivement par tous comme une solution pratique et pédagogique. Le réseau compte aujourd'hui une centaine de bacs à marée. Un observatoire a également vu le jour pour agir le plus en amont possible des « fuites » de déchets.

Aujourd'hui, TEO emploie trois salariés et œuvre inlassablement pour la protection du milieu marin et de la santé humaine. À 65 ans, Fabrice Faure, par ailleurs très investi dans le tissu associatif local, envisage la relève avec sérénité. Et de citer François Gemene, auteur principal du dernier rapport du GIEC (1) : « On ne va pas lutter contre le changement climatique en montant un camp contre un autre ».

(1) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

EXPOSITION À LA MAISON DU PORT « Richesses écologiques du Parc naturel marin »

Créé en 2015, le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis est une aire marine protégée. Cet espace héberge une biodiversité remarquable et de nombreuses activités maritimes.

Pour contribuer à la valorisation de ce patrimoine naturel, la LPO propose jusqu'au 2 juin une exposition composée de dix panneaux. Mêlant photographies, illustrations et textes courts, elle présente les richesses écologiques des divers milieux naturels (estrans, estuaire, océan...) qui le composent.



Maison du Port - 141 boulevard Emile Delmas à La Rochelle. Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

L'Escale
Atlantique

Port Atlantique La Rochelle

141 boulevard Emile Delmas
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60

communication@larochelle.port.fr
www.larochelle.port.fr



Directeur de la publication :
Michel Puyrazat.

Responsable de la publication :
Sarah Boursier.

Rédaction : Thierry Rambaud,
Emmanuel Groutel, Julie Leboissetier.

Crédits photos : Thierry Rambaud,
Nicolas Camoisson.

ISSN 1252 - 7963

Mise en page : PEUPLADES FR

Impression : Imprimerie Mace

